



Association communautaire
francophone de Saint-Jean

ntre scolaire
communautaire



GRANDS-VENTS



PROCÈS VERBAL

20e Assemblée générale annuelle de l'Association
communautaire francophone de Saint-Jean

2022-2023

PROCÈS-VERBAL

23 NOVEMBRE 2023 À 18H AU CSCGV ET PAR VIDÉOCONFÉRENCE

À 18H20-

1) MOT DE BIENVENUE

-
- *Charly Mini ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.*
 - *Charly Mini présente les membres du Conseil d'Administration et leurs fonctions.*
-

Charly Mini : Président

Nathalie Djan-Chékar : Vice-présidente

Yacine Amirouche : Conseiller

Caroline Fortune : Trésorière

Étienne Vuillaume : Conseiller

Tasneem Jaffur : Conseillère

-
- Il (*Charly Mini*) mentionne que la réunion de l'AGA sera enregistrée
-

2) CONSTAT DU QUORUM

Présences :

<i>Membres votants</i>	<i>Membres non-votant</i>	<i>Observateurs</i>
Léonidas Ndabazaniye Tsobgny, Effie Jean-Marc Bélanger Sabrina Benmars Nawal Massamiri Pauline Villaume Liz Fagan Daria Gallardi Sira Yemou Manal Badi Dieudonne KEUMEGNE Charly Mini		Louis-Christophe Villeneuve Olasade Ahmed Percy Mpiana Karina Lamontagne Clarisse Kouadio Touati Benoukraf Habi Diop Sohil Pramij Manon Laverrière

Nathalie Djan-Chékar Caroline Fortune Yacine Amirouche Tasneem Jaffur Etienne Vuillaume France Scully Gaël Corbineau Liz Fagan Mehdi Jaouhari Andrée Thoms		
---	--	--

3) NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION AGA-2023-01

PROPOSÉE PAR : NATHALIE DJAN-CHEKAR

APPUYÉE DE : CHARLY MINI

QUE KARINA LAMONTAGNE AGISSE COMME PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE.

ADOPTÉE À : L'UNANIMITÉ

4) NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION AGA-2023-02

PROPOSÉE PAR : CHARLY MINI

APPUYÉE DE : NATHALIE DJAN-CHEKAR

QUE OLASADE AHMED AGISSE COMME SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE.

ADOPTÉE À : L'UNANIMITÉ

5) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

Constat du quorum

Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée

Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

Adoption de l'ordre du jour

Adoption du procès-verbal de l'AGA 2021-2022

Rapport 2022-23

Dépôt et adoption du rapport annuel 2022-2023

Rapport d'activités II. Mot de la présidente

Mot de la direction

Dépôt et adoption des états financiers pour l'exercice financier 2022-2023

Nomination de la firme de vérification externe

Prévisions budgétaires

Changements aux Statuts et règlements

Cotisation des membres pour 2022-2023

Élections au conseil d'administration

Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Nomination d'une présidence 1.2 Nomination d'un Secrétariat

Nomination et élection des administrateurs (2)

Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration

Varia

Mot de la fin

Date et l'heure de la prochaine AGA.

Clôture de l'assemblée

-
- Karina Lamontagne prend la parole pour présenter et passer en revue les différents points de l'ordre du jour pour adoption. Changement apporté à l'ordre du jour. Le numéro 15 devient la date et l'heure de la prochaine

- *Que le varia reste ouvert*
 - *Correction par Karina Lamontagne : dans l'horaire, c'est le 23 novembre à 18 h 30 et non 18 h. sous le point 2) nomination d'un président et d'un secrétaire 1.1 Président et 1.2 Secrétaire.*
-

RÉSOLUTION AGA-2023-03

PROPOSÉE PAR : Yacine Amirouche

APPUYÉE DE : Tasneem Jaffur

Qu'une modification soit apportée à l'ordre du jour tel que mentionné par Karina Lamontagne

ADOPTÉE À : l'unanimité

6) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2021-2022

- *Karina Lamontagne donne quelques minutes aux membres pour relire le procès-verbal. Mention de Louis-Christophe Villeneuve : seuls les participants à l'AGA 2021-2022 ont le droit de vote.*
 - *Correction du point 4, mentionné par Nathalie Djan-Chekar. Nomination du secrétaire d'assemblée*
 - *Qu'Olasade Ahmed agisse comme secrétaire d'assemblée, en remplacement de Karina Lamontagne comme présidente d'assemblée.*
 - *Le proposant et le secondant fait partie du quorum de l'AGA de l'année précédente.*
-

RÉSOLUTION : AGA-2023-04

PROPOSÉE PAR : Étienne Vuillaume

APPUYÉE DE : Charly Mini

Que le procès-verbal de l'AGA 2021-2022 soit adopté avec correction au point 4

ADOPTÉE À : l'unanimité

7) RAPPORTS 2022-2023

8) RAPPORT D'ACTIVITÉS

-
- *Louis Christophe Villeneuve a exposé la diversité des activités proposées par l'ACFSJ tout au long de l'année, dont plusieurs ont rencontré un franc succès. Les événements récurrents, tels que la participation à la fête de l'Acadie, les activités associées au Festival du Vent et la distribution du programme de RADARTS, suscitent un intérêt constant et attirent un nombre régulier de participants d'une année à l'autre.*
 - *Il convient de souligner qu'après la pandémie de Covid-19, l'intérêt pour les cours de français a connu une augmentation significative. Afin de répondre à cette demande croissante, une nouvelle session a été ajoutée pour l'année 2022-2023, s'étalant de septembre à juin. Cette démarche vise à préparer les participants aux examens de français requis pour les demandes d'immigration. Les recettes générées par ces cours sont réinvesties dans les activités de l'ACFSJ.*
 - *Pour l'année 2022-2023, l'ACFSJ entreprend une refonte de son site web, ce qui pourrait occasionner quelques perturbations pour ses membres et utilisateurs. Néanmoins, sous la direction de Louis Christophe, l'équipe s'attelle à améliorer le design et l'ergonomie du site. Nous maîtrisons les outils de communication et espérons que les utilisateurs les trouveront intuitifs. Nous encourageons les membres de la communauté à nous rendre visite pour obtenir des informations ou des ressources, favorisant ainsi un engagement plus profond et leur familiarisation avec nos outils, notamment au vu de l'augmentation de notre effectif au cours de l'année écoulée.*
 - *Félicitations de la part de Mme Andrée Toms pour le travail accompli.*
-

9) LE MOT DU PRÉSIDENT

- *Charly Mimi prend la parole pour le mot de la présidence, soulignant que l'année 2022-2023 marque le retour à la normale des activités. Une large gamme d'événements a été proposée aux membres de tous âges, incluant les plus jeunes, le club du samedi, les activités des débrouillards, les activités familiales, ainsi que la supervision des activités parascolaires. Les cours de français continuent de susciter un vif intérêt. Des collaborations fructueuses ont été établies avec le CPEF Les Petits Cerfs-Volants, SARFest, et le Réseau Culturel Francophone TNL. Des soirées thématiques, des ateliers artistiques, des activités de jardinage, des célébrations de la Galette des Rois, de la fête de la Saint-Jean, ainsi que des activités sportives telles que le soccer, le badminton, et même du curling et de la pétanque ont été organisés sur le nouveau terrain de jeux. De plus, le premier tournoi de pétanque a été un succès, tout comme le Festival du Vent et la tournée coup de coeur Francophone. Ces diverses activités illustrent une programmation riche et variée. Ainsi, il exprime sa reconnaissance envers les membres de l'équipe, les administrateurs, les bénévoles, et tous les participants.*
-

10) MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- *Louis Christophe Villeneuve, au nom de la Direction Générale, souhaite adresser des mots spécifiques à certaines personnes lors de l'AGA, moment propice pour ce faire. C'est avec une grande satisfaction qu'il a collaboré avec les membres du CA, anciens et nouveaux, soulignant leur dévouement à contribuer à la vision et aux objectifs de l'ACFSJ. Le Conseil d'administration a notamment œuvré pour la reconnaissance de la ville de St. Jean, la révision des statuts et règlements, ainsi que l'élaboration d'une politique de bénévolat. Ce conseil constitue le guide qui lui permet de naviguer dans les eaux de l'ACFSJ. Les succès de l'ACFSJ sont en grande partie attribuables à une équipe exceptionnelle, dont il se félicite de faire partie. Il souligne la collaboration sans faille de l'équipe en l'absence de notre coordinatrice du Centre Scolaire et Communautaire, ayant pris un temps de repos après une intervention médicale. L'équipe a assumé ses responsabilités sans hésitation, et il tient à les remercier pour cela. Cette gestion est une responsabilité partagée avec le Conseil Scolaire Francophone Provincial de TNL - CSFP, et il tient à exprimer sa gratitude particulière envers M. Peter Smith et Mme Sabrina Robert. En tant que Capitaine et Navigateur, il exprime également sa reconnaissance envers tous nos partenaires francophones et anglophones, ainsi que nos partenaires fédéraux, financiers, provinciaux, municipaux et privés. Sans leur soutien précieux, il nous serait impossible d'accomplir les missions qui nous sont confiées. Il exprime sa*

reconnaissance en évoquant les noms de tous les employés de l'office mais aussi les employés liés aux différents services (parascolaire, club du samedi et mais les différents professeurs de cours de français et cours récréatifs qui sont des contracteurs).

RÉSOLUTION AGA-2023-06

PROPOSÉE PAR : ANDRÉE TOMS

APPUYÉE DE : DARIA GALLARDI

QUE LES RAPPORTS SOIENT ADOPTÉS TELS QUE PRÉSENTÉS.

ADOPTÉE À : L'UNANIMITÉ

11) DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022-2023

- Caroline Fortune prend la parole pour présenter les états financiers de l'exercice 2022-2023. Aucun élément lors de l'audit professionnel des comptes ne laisse présager des difficultés financières. Ces états financiers au 31 mars 2023 ont été préparés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organisations à but non lucratif et reflètent la clôture à cette date. En tant qu'association à but non lucratif générant moins de 50 000 \$ de revenus annuels, nous ne sommes pas tenus d'effectuer un audit. Nos actifs demeurent stables par rapport à l'année précédente, s'élevant à 120 863 \$, sans observation particulière à noter.*
- En ce qui concerne les revenus et les dépenses, un déficit de 20 219 \$ est indiqué (page 3). Ce déséquilibre est attribuable à un financement s'étalant sur deux exercices, donnant l'apparence d'un solde négatif, principalement dû à des paiements différés comme ceux relatifs au programme d'après l'école. Cela ne constitue pas un découvert, mais plutôt une conséquence des paiements s'étalant jusqu'au mois de juin, bien que notre année financière s'achève en mars (page 6). Cette année, des investissements ont été faits dans deux placements distincts, représentant 10 % de nos revenus en fonds de réserve.*
- Les dépenses relatives à la programmation régulière s'élèvent à 322 043 \$ et les recettes à 337 892 \$ (page 12). Les revenus et dépenses concernant les activités spéciales telles que la fête de l'Acadie ou le festival du vent se chiffrent à 81 395 \$ et 117 463 \$ respectivement.*
- Lors de son intervention, Charly Mini souligne que malgré les pertes engendrées par les activités spéciales, celles-ci seront couvertes par d'autres fonds, étant financées de manière ponctuelle pour garantir la continuité de ces activités.*
- Louis-Christophe Villeneuve aborde la question de la dépendance économique de L'ACFSJ pour l'exercice 2022. Nous observons une diminution de notre dépendance vis-à-vis d'une unique source de financement, passant de 75 % en début d'année 2019 à 56 % actuellement, réduisant notre dépendance à 64 % pour l'exercice en cours. Cette diversification des sources de financement nous rend moins tributaires de notre principal bailleur de fonds, Patrimoine canadien, à travers les enveloppes de communauté de langues officielles en situation minoritaire, nous orientant vers une recherche de fonds auprès de multiples partenaires.*
- Interrogations de Touati Benoukraf: portant sur le fonctionnement et l'allocation des fonds de développement.*
- Réponse : Une expansion significative des fonds a été observée dans divers domaines comme la santé, la petite enfance et les personnes âgées, pour lesquels l'ACFSJ*

sollicite annuellement des financements. Ces subventions se matérialisent souvent sous la forme de micro-subventions oscillant entre 600\$ et 1000\$.

RÉSOLUTION AGA-2023-06

PROPOSÉE PAR : Charly Mini

APPUYÉE DE : Caroline Fortune

Que les états financiers soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À : l'unanimité

12) NOMINATION DE LA FIRME DE VÉRIFICATION EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023-2024

-
- Charly Mini met en lumière les défis rencontrés lors de la quête d'une entreprise répondant à nos critères pour la production de nos rapports financiers, impérativement rédigés en français. Cette situation nous a orientés vers le Nouveau-Brunswick, occasionnant un léger retard pour notre Assemblée Générale Annuelle. En effet, la réception de nos états financiers s'est effectuée quelques jours seulement avant notre réunion.*
-

RÉSOLUTION AGA-2023-07

PROPOSÉE PAR : Yacine Amirouche

APPUYÉE DE : Charly Mini

Que le choix de la firme comptable pour l'année 2023-2024 soit Allen, Paquet & Arseneau LLP.

ADOPTÉE À : l'unanimité

13) PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

- *Louis-Christophe Villeneuve a établi des prévisions budgétaires intégrant des projets spéciaux, contrairement à l'année précédente. Cette approche s'explique par l'avancement substantiel réalisé dans l'exercice 2023-2024, ce qui a permis d'avoir des réponses précises. Les dépenses se sont élevées à 414 822 \$, correspondant au total des revenus générés. Une observation attentive révèle une augmentation significative des charges salariales dans les prévisions budgétaires d'une année à l'autre, notamment en raison du programme parascolaire, représentant environ 8 900 \$ toutes les deux semaines.*
- *En intégrant le parascolaire et le club du samedi, nos charges salariales atteignent 11 000 \$ toutes les deux semaines, marquant ainsi une augmentation nette des charges salariales de l'ACFSJ. Nous constatons une croissance du nombre de collaborateurs engagés dans nos activités.*
- *Dans nos prévisions budgétaires, nous comptons sur différents bailleurs de fonds, notamment Patrimoine canadien, Jeunesse Canada au travail - un programme fédéral, et au niveau provincial, le ministère de l'Éducation via les Politiques de langues officielles en éducation (PLOE).*
- *De plus, les revenus autonomes (adhésions, frais d'inscription, location d'espaces et ventes d'hospitalité) se sont élevés à 120 183 \$*

-
- *Les revenus autonomes ont connu une hausse significative, essentiellement due au programme parascolaire financé en partie par les parents qui contribuent aux frais d'inscription, ainsi qu'au soutien du PLOE.*
-

-
- **Interrogation de Jean-Marc Bélanger :** *Est-il envisagé d'organiser une formation pour le personnel ?*
 - **Réplique de Louis-Christophe Villeneuve:** *Le financement alloué à la formation du personnel reste inchangé. Nous avons trouvé des solutions permettant de fournir régulièrement des formations à notre équipe, en enrichissant leurs connaissances. Cette démarche s'inscrit dans nos initiatives planifiées, bien qu'elle ne soit pas explicitement mentionnée dans nos prévisions, étant un programme encore à un stade préliminaire. Notre objectif est d'offrir à nos employés des formations adaptées à leur évolution professionnelle, afin de favoriser leur croissance continue, générant ainsi une demande accrue et nécessitant des ressources financières supplémentaires.*
-

RÉSOLUTION AGA-2023-08

PROPOSÉE PAR : TASNEEM JAFFUR

APPUYÉE DE : CAROLINE FORTUNE

QUE LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2023-2024 SOIENT ADOPTÉES TELLES QUE PRÉSENTÉES.

ADOPTÉE À : L'UNANIMITÉ

14) CHANGEMENT DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

- *Nathalie Djan-Chékar explique le processus qui a conduit à la demande de modification des statuts et du règlement intérieur de l'ACFSJ. Le conseil d'administration a été alerté par la direction sur les difficultés liées aux demandes de financement des activités culturelles et artistiques. Les bailleurs de fonds cherchent à évaluer la cohérence entre le domaine sur lequel porte l'intervention et la mission de l'organisation candidate.*
- *Actuellement, notre mission est définie comme étant "l'Association communautaire francophone de Saint-Jean (ACFSJ) vise à inspirer et soutenir le développement et l'action de la communauté francophone de Saint-Jean par le biais du Centre scolaire et communautaire des Grands Vents".*
- *Bien que cette mission ait été révisée il y a 6 ans, elle demeure assez générale, notamment en ce qui concerne le volet culturel et artistique, ce qui limite nos demandes de financement en raison du manque de clarté du message.*
- *Ainsi, le conseil d'administration s'est réuni en sous-comité pour proposer une "NOUVELLE" mission à l'assemblée, offrant de nouvelles perspectives à l'ACFSJ. Dans ce but, les objectifs ont également été révisés.*

Voici la révision soumise par le sous-comité du conseil d'administration "L'Association a pour mission de favoriser l'épanouissement social, artistique et culturel de la communauté francophone de la région de Saint-Jean".

- *Le mot clé dans cette modification est : favoriser l'épanouissement " et la disparition du "Centre scolaire et communautaire des Grands Vents" dans l'énoncé de la NOUVELLE mission.*

Discussion :

Gaël Corbineau soutient le retrait du centre de la mission actuelle, tout en se concentrant sur d'autres thèmes tels que l'épanouissement, en acceptant certains fonds et en perdant d'autres pour les aspects politiques, la petite enfance et le tourisme social. Il est souligné que l'ACFSJ ne devrait pas se limiter à une seule action, ce qui pourrait nuire à d'autres initiatives.

Touati Benoukraf: propose de créer un premier brouillon ce soir, qui sera retravaillé en vue de la prochaine Assemblée Générale Annuelle.

- **Gaël Corbineau** soulève la question de pourquoi le centre n'a pas été exclu du texte des objectifs.

- **Andrée Thoms** exprime une confusion concernant la clarification et la réduction des actions, notamment celles relatives au centre communautaire, et interroge la signification de l'emploi du terme "donc".
- **Gaël Corbineau** partage deux commentaires :
- Si un consensus émerge, une décision pourrait être prise ce soir ; sinon, il est suggéré de préciser la terminologie, soulignant que les organismes éligibles au financement doivent consacrer 100 % de leurs services pour être éligibles à ce financement. C'est la raison pour laquelle le conseil d'administration et le directeur général envisagent ce changement. Touati Benoukraf : propose d'ajouter le terme "économique".

Révision des NOUVEAUX objets soumis par le sous-comité des membres du conseil d'administration :

- planifier, administrer et coordonner le développement global de la communauté francophone de Saint-Jean et ses environs*
- représenter et mettre en valeur la communauté francophone de la région de Saint-Jean dans toute sa diversité, en favorisant l'interculturalité, l'accessibilité et l'inclusivité ;*
- soutenir la création et la production d'oeuvres culturelles francophones en créant un environnement communautaire favorable à la pratique et au rayonnement artistique des artistes francophones d'ici et d'ailleurs*
- fournir et gérer les ressources, dont le centre scolaire et communautaire des GrandsVents, pour mettre en oeuvre les objets décrits aux paragraphes a), b) et c) ,»*

- **Détails des changements dans les objets •**
- "a. planifier, administrer et coordonner le développement global de la communauté francophone de Saint-Jean et ses environs - la première partie reste inchangé par rapport à la précédente. .
- "b. représenter et mettre en valeur la communauté francophone de la région de Saint-Jean dans toute sa diversité, en favorisant l'interculturalité, l'accessibilité et l'inclusivité - une modernisation qui tient compte de la diversité de la communauté et de la société en général. au lieu de dire " faire la promotion" nous avons ajouter "mettre en valeur la communauté"
- c. soutenir la création et la production d'oeuvres culturelles francophones en créant un environnement communautaire favorable à la pratique et au rayonnement

artistique des artistes francophones d'ici et d'ailleurs ; - Complètement NOUVEAU ce qui était énoncé précédemment faisaient référence à la gestion et installation des fonds toutes ces notions sont désormais incluses dans (c) et (d) des objets. d. fournir et gérer les ressources, dont le centre scolaire et communautaire des Grands Vents, pour mettre en œuvre les objets décrits aux paragraphes a), b) et c), - le centre scolaire et communautaire des Grands Vents devient un "outil" à notre développement.

- **Andrée Thoms** s'est penchée sur l'utilisation du terme "dont", mentionné dans l'énoncé point (d). En réponse, Nathalie a souligné que l'emploi du terme "dont" met en lumière le fait que le Centre scolaire et communautaire des Grands Vents représente une "ressource" pour l'ACFSJ.
- **Gaël Corbineau** s'interroge sur la raison pour laquelle le Centre Scolaire et Communautaire des Grands Vents est catégorisé en tant qu'"objet" ou "ressource" dans les statuts et règlements de l'ACFSJ. Selon lui, il n'est pas familier avec une organisation décrivant des "murs" comme étant des objets ou des ressources.
- **Réponse de Louis Christophe** : L'ACFSJ est l'agglomération de l'ancienne association francophone de Saint-Jean avec la corporation de la construction du Centre Scolaire et Communautaire des Grands Vents.
- **Andrée Thoms** souligne que le Conseil scolaire francophone provincial de TNL - CSFP a permis à l'ACFSJ d'assumer la responsabilité du Centre Scolaire et Communautaire des Grands Vents en tant que gestionnaire du bâtiment, malgré les réserves émises par Gaël. Elle exprime le souhait que le Centre Scolaire et Communautaire des Grands Vents soit spécifiquement identifié comme un "objet" dans nos statuts et règlements de l'ACFSJ. Charly soutient ce point de vue.
- **Proposition de correction au point d**
- d. fournir et gérer les ressources, "dont celle" du centre scolaire et communautaire des Grands Vents, pour mettre en œuvre les objets décrits aux paragraphes a), b) et c) ,
- **Retour sur la mission:**
- L'Association a pour mission de favoriser l'épanouissement social, artistique et culturel de la communauté francophone de la région de Saint-Jean.
- Selon Yacine Amirouche, les aspects économiques, touristiques et de développement social n'ont pas été pris en compte lors de la réunion. Selon lui, la mission précédente était plus générale et complète, et certains aspects ont été écartés.
- Nathalie Djan-Chékar, propose que la mission actuelle, telle qu'énoncée dans les statuts et le règlement, soit maintenue jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle. Toutes les suggestions seront étudiées en vue des ajustements nécessaires, et une nouvelle proposition sera soumise en conséquence OÙ la proposition de la

"NOUVELLE" mission avancée par le sous-comité des membres du conseil soit adoptée.

Proposition au vote :

Mission :

- L'Association a pour mission d'inspirer et de soutenir le développement et l'action de la communauté francophone de la région de Saint-Jean, incluant son épanouissement social, artistique et culturel.

Changement aussi dans les objets = Correction au point (d)

- d. fournir et gérer les ressources, incluant le centre scolaire et communautaire des Grands Vents, pour mettre en œuvre les objets décrits aux paragraphes a), b) et c) ;
- **Louis-Christophe** a apporté une clarification importante : étant donné que la modification avait été préalablement soumise deux semaines avant notre assemblée générale annuelle conformément à nos statuts et règlements, et compte tenu des ajustements apportés, il est impératif que le vote soit unanime.

RÉSOLUTION AGA-2023-08

PROPOSÉE PAR : Jean-Marc Bélanger

APPUYÉE PAR : Andrée Toms

Que les changements au statut et règlement soient adoptés tels que présentés lors de l'assemblée générale annuelle au 30 novembre 2023

ADOPTÉE À : l'unanimité

15) COTISATION DES MEMBRES POUR 2023-2024

- **Les membres du conseil** proposent que les cotisations restent les mêmes et rappellent le montant des cotisations :
-

- 15 \$ pour les seniors et les étudiants ;
 - 20 \$ pour les adultes ;
 - 40 \$ pour les familles.
-

RÉSOLUTION AGA-2023-12

PROPOSÉE PAR : Yacine Amirouche

APPUYÉE PAR : Charly Mini

Que les cotisations des membres restent les mêmes pour 2023-2024

ADOPTÉE À : l'unanimité

- **Pauline Villaume et Gaël Corbineau** ont souligné l'importance des dons pour accroître les revenus de l'ACFSJ.
 - **Louis-Christophe** a mis en lumière cette opportunité. Cependant, elle n'a pas été pleinement exploitée en raison de l'absence d'agrément nécessaire pour délivrer des reçus fiscaux reconnus par les autorités gouvernementales.
 - Sans nécessairement augmenter les frais de cotisation, il pourrait être envisagé d'ajouter une option de don pour l'ACFSJ, ce qui pourrait contribuer aux rendements de l'organisation.
-

16) ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A) NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTION

RÉSOLUTION AGA-2023-12

PROPOSÉE PAR : Charly Mini

APPUYÉE DE : Caroline Fortune

Que Karina Lamontagne agisse comme présidente d'élections.

ADOPTÉE À : l'unanimité

B) NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTIONS

RÉSOLUTION AGA-2023-13

PROPOSÉE PAR : Caroline Fortune

APPUYÉE DE : Charly Mini Que Sohil Pramij_agisse comme secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À : l'unanimité

C) NOMINATION ET ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE

-
- *Charly Mini a remplacé Mélisande pour une durée d'un an. Son mandat ayant pris fin, il est maintenant nécessaire d'organiser un nouveau vote.*
-

NOM	PROPOSEUR	NOMINATION ACCEPTÉE	
Charli Mini	Yacine Amirouche	Oui	
Yacine Amirouche	Caroline Fortune	Non	
Caroline Fortune	Yacine Amirouche	Non	

-
- ***Charly Mini**, est élue par acclamation à la présidence de l'ACFSJ par acclamation.*
-

D) NOMINATION ET ÉLECTION DES POSTES D'ADMINISTRATEURS

Vote pour le poste d'administrateur pour deux ans (2 administrateurs)

-
- ***Nathalie Djan-Chekar** et **Tasneem Jaffur** ont terminé leurs mandats.*
-

NOM DU CANDIDAT (E)	PROPOSEUR	NOMINATION ACCEPTÉE	ÉLU (E)
Nathalie Djan-Chekar	Charly Mini	Oui	x
Tasneem Jaffur	Caroline Fortune	Oui	x
Liz Fagan	Touati Benoul	Oui	
Nawal Massamiri	Charly Mini	Oui	

Daria Gallardi	Yacine Amirouche	Oui	
----------------	------------------	-----	--

Présentation des candidats :

Daria Gallardi, passionnée de la culture francophone, est déjà membre du conseil d'administration de la garderie et aspire à s'investir davantage dans ce domaine. Récemment, sa participation aux célébrations des 50 ans de la communauté sur la côte ouest, qui est très active, l'a incitée à renforcer son engagement communautaire.

Nawal Massamiri : Elle est membre active de l'ACFSJ, de la FFTNL, et du Réseau des aînés de TNL. Impliquée depuis quatre années consécutives dans nos activités, elle fait désormais partie des membres exécutifs d'Horizon depuis un an. En intégrant le comité du conseil d'administration, elle souhaite élargir ses horizons, étant fortement intéressée par le développement de la Francophonie. Liz Fagan : Originnaire de Terre-Neuve, la Francophonie est la raison principale de son attachement à la région. Elle aspire à élargir son rôle et à avoir un impact plus significatif.

Tasneem Jaffur : Installée depuis quatre ans à Terre-Neuve, d'origine mauricienne, elle occupe le poste de comptable au conseil scolaire. Son souhait de rejoindre les membres du conseil d'administration découle de sa volonté de remercier l'ACFSJ, qui lui a permis de découvrir de nouveaux horizons à son arrivée en tant que nouvelle résidente. Loin de s'attendre à trouver une communauté francophone au Canada, cette découverte a été une agréable surprise pour elle. Elle désire continuer à contribuer.

Nathalie Djan-Chekar : Originnaire du Québec, elle réside à Terre-Neuve depuis 25 ans. L'ACFSJ joue un rôle essentiel dans sa vie. Membre intermittente de l'ACFSJ depuis plusieurs années, elle souhaite poursuivre son engagement actif.

-
- **Nathalie Djan-Chekar et Tasneem Jaffur** élues pour un mandat de deux ans.
-

17) VARIA OUVERT

QUESTION:

-
- **France Scully**: relations avec d'autres organismes et surtout MUN? visibilité et plus
 - **Louis-Christophe Villeneuve**, la visibilité a émergé comme l'un des aspects clés des rencontres tenues entre février et juin concernant la refonte du plan de développement global de la communauté francophone à Terre-Neuve-et-Labrador,

organisées par la Fédération de Terre-Neuve-et-Labrador. Cette notion est également intégrée dans le plan de stratégies de développement. Les interactions, qu'elles soient avec des partenaires anglophones ou francophones de la province, constituent des éléments essentiels des missions et des objectifs des programmes et des plans stratégiques des grandes tables provinciales.

- **Andrée Thoms:** évolution du nombre des adhésions?
 - **Louis-Christophe Villeneuve :** Nous avons connu des années plus prospères, mais actuellement, nous avons maintenu une évolution des abonnements.
-

- **Pauline Villaume** recommande que la reconnaissance des terres ancestrales soit abordée lors des réunions, conformément à la pratique de la plupart des associations.
 - **Gaël Corbineau** adopte une perspective singulière il considère que la reconnaissance des terres ancestrales constitue un moyen de diminuer le sentiment de culpabilité. Il est d'avis qu'un dialogue avec les peuples autochtones sera indispensable pour éviter que cette démarche ne s'apparente à une simple tendance éphémère.
 - **Karina Lamontagne** partage le même avis que Gaël Corbineau. En raison de son expérience, elle souligne l'importance d'une consultation préalable avant d'envisager une telle démarche.
-

18) DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE AGA

RÉSOLUTION AGA-2023-14

PROPOSÉE PAR : TASNEEM JAFFUR

APPUYÉE DE : CAROLINE FORTUNE

**QUE QUE LA DÉCISION SOIT SOUMISE À L'APPROBATION DES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION.**

ADOPTÉE À : L'UNANIMITÉ

19) MOT DE LA FIN

Charly Mini remercie chaleureusement tous les participants.

20) CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION AGA-2023-16

PROPOSÉE PAR : Charly Mini

21H12